La Suite de la Chute de la Cabale – Partie 24 : Covid-19 – Vaccinations obligatoires ? Il est temps d'agir !

3 mai 2026 dans **Conspirations**, **Enquête et Investigation**, **Médecines alternatives**, **Prise de conscience**, **Santé**

Le Plan FOU de la Russie pour Dominer l'Arctique avec des Dirigeables !

Partager sur Facebook | Partager sur X

24 /28 — DOCUMENTAIRE · 28 VOLETS

LA SUITE DE LA CHUTE DE LA CABALE

Covid-19 – Vaccinations obligatoires ? Il est temps d'agir !

▶ VIDÉO | TOUS LES VOLETS →

Dans cet épisode de la série *The Fall of the Cabal : The Sequel*, Janet Ossebaard et Cyntha Koeter montrent comment l'action collective peut faire reculer les protocoles hospitaliers les plus contestables et contrer la poussée vers les vaccinations obligatoires. Au-delà des scandales hospitaliers, elles expliquent pourquoi l'hydroxychloroquine et l'ivermectine ont été criminalisées et comment ces interdictions ont ouvert la voie à l'obligation vaccinale.

L'histoire tragique de Scott Quiner

En novembre 2021, Scott Quiner est hospitalisé dans le Minnesota pour de graves problèmes pulmonaires. Rapidement diagnostiqué positif au Covid-19, il est placé sous respirateur et sous de puissants sédatifs. Son épouse, Anne, supplie les médecins de lui administrer de l'hydroxychloroquine, de l'ivermectine, du zinc et de la vitamine D. Ils refusent. Scott est privé de nourriture et de liquides. Anne se voit interdire de le transférer vers un autre établissement et subit des humiliations en raison de son statut de non-vaccinée.

En janvier 2022, un médecin annonce froidement à Anne qu'ils vont débrancher le respirateur. Elle contacte alors le journaliste indépendant Stew Peters. Avec l'avocat Thomas Renz, ils lancent un appel. Plus de 300 000 personnes appellent l'hôpital. Les médecins cèdent et autorisent le transfert vers un établissement de Houston, au Texas.

Les médecins texans sont horrifiés : Scott est le patient le plus dénutri qu'ils aient jamais vu. Malgré tous leurs efforts, il décède le 22 janvier des séquelles subies au Mercy Hospital. Son histoire illustre à la fois la tragédie des protocoles hospitaliers et le pouvoir de la mobilisation collective.

Les trois catégories de personnes en période de crise

Selon les auteures, il existe trois types de personnes en temps de guerre :

- Celles et ceux qui ignorent qu'une guerre est en cours.
- Celles et ceux qui en ont conscience, mais qui détournent le regard par peur ou par confort.
- Celles et ceux qui passent à l'action.

Ce dernier groupe, celui des **guerriers**, est celui que les créatrices cherchent à rassembler. Elles rappellent que pendant la Seconde Guerre mondiale, la majorité de la population a détourné le regard. Aujourd'hui, l'inaction face aux protocoles hospitaliers et aux expérimentations médicales produit le même effet.

Comment protéger un proche hospitalisé ?

Les auteures prodiguent des conseils précis et concrets :

- Refuser de parler aux internes ou aux résidents mal informés.
- Refuser les écouvillons nasaux profonds et exiger un prélèvement buccal avec un embout en coton, et non en fibres.
- Limiter les cycles PCR à 20 au maximum et l'exiger par écrit.
- Exiger que le patient soit placé sur le dos après une intervention (car la position ventrale endommage les poumons).
- Surveiller en permanence les perfusions et photographier tous les produits administrés.
- Refuser catégoriquement le remdésivir, le midazolam et le Regen-COV.
- Remettre en question l'usage du fentanyl (80 à 500 fois plus puissant que la morphine) et exiger son retrait.
- Maîtriser le jargon médical pour déstabiliser les protocoles imposés.
- Rappeler le serment d'Hippocrate : « D'abord, ne pas nuire ».

Si les médecins insistent, il faut filmer la scène, diffuser les images sur les réseaux sociaux et mobiliser des milliers de personnes pour saturer l'hôpital d'appels. Les soignants sauront alors qu'ils sont observés et qu'ils pourront un jour être tenus responsables de crimes contre l'humanité.

Manifestations et pétitions : des outils inefficaces ?

Les créatrices expriment un fort scepticisme à l'égard des manifestations de masse et des pétitions. Selon elles, ces mouvements sont systématiquement infiltrés, ce qui provoque des divisions internes et permet l'application de la stratégie *divide and conquer*. Elles citent les Gilets jaunes, Occupy et d'autres mouvements qui, malgré leur ampleur, n'ont engendré aucun changement structurel.

Les pétitions servent principalement à constituer des bases de données nominatives, utilisables ultérieurement. Aux Pays-Bas, le droit au référendum a été supprimé, rendant ces outils encore plus dérisoires. En alternative, elles recommandent des actions ciblées et organisées : appels téléphoniques massifs, lettres, courriels et pressions directes sur les individus responsables.

Pourquoi l'hydroxychloroquine et l'ivermectine ont-elles été interdites ?

L'interdiction de ces deux médicaments n'était pas d'ordre médical, mais stratégique. Des dizaines d'études scientifiques ont démontré leur efficacité contre les agents pathogènes, notamment lorsqu'ils sont administrés de manière précoce. En les criminalisant, les autorités ont supprimé toute alternative thérapeutique officielle.

Or, selon le raisonnement exposé, l'existence d'un traitement alternatif empêche de rendre un vaccin obligatoire. En rendant ces molécules illégales, les gouvernements ont donc ouvert la voie à l'obligation vaccinale. Aux États-Unis, le gouverneur Andrew Cuomo a signé un décret limitant sévèrement l'accès à l'hydroxychloroquine. Aux Pays-Bas, Hugo de Jonge a interdit son usage pour traiter le Covid-19 le 26 mars 2020, avant d'en commander de grandes quantités en Inde une semaine plus tard.

Les médecins qui continuaient à prescrire ces traitements ont été menacés d'amendes colossales, radiés de l'Ordre ou diffamés par les médias, qui les accusaient de promouvoir un « vermifuge pour chevaux ».

Scandales néerlandais : masques toxiques et corruption

L'épisode revient également sur le scandale des masques aux Pays-Bas. Malgré l'avis défavorable du RIVM, qui avait détecté de l'oxyde de graphène et des nanoparticules dangereuses, Hugo de Jonge a passé commande d'un milliard de masques auprès de son ami Sywert van Lienden. Ce contrat de 100,8 millions d'euros a enrichi les protagonistes via une structure opaque. Une enquête pénale pour fraude, détournement de fonds et blanchiment d'argent a depuis été ouverte.

Le Code de Nuremberg et l'article 32 de la IVe Convention de Genève

Les vaccins contre le Covid-19, encore en phase expérimentale malgré les autorisations d'urgence, ne peuvent être rendus obligatoires. Cette obligation viole les dix principes du Code de Nuremberg, établi après les expérimentations nazies, ainsi que l'article 32 de la quatrième Convention de Genève, qui interdit les expérimentations médicales inutiles sur les personnes protégées.

Quiconque impose ou promeut une vaccination obligatoire se rend coupable, selon les auteures, de crimes contre l'humanité. Elles invitent chacun à poser directement cette question : « Vous souvenez-vous des expériences médicales de la Seconde Guerre mondiale et du Code de Nuremberg ? »

Devenir des guerriers : l'action concrète qui fonctionne

Les créatrices appellent à s'organiser à l'échelle locale, à s'inspirer du site *protocolkills.com* et à adopter la méthode d'Amnesty International : pressions ciblées, courriers argumentés, appels répétés et diffusion massive d'informations. Elles insistent sur le fait que les 1 % craignent réellement le pouvoir des 99 % lorsque ces derniers sont organisés et informés.

Supprimer ses comptes sur les réseaux sociaux qui pratiquent la censure, privilégier les plateformes libres, écrire aux responsables politiques, aux médias et aux établissements de santé en les informant que le monde les observe : telles sont les armes recommandées. Aucune menace, simplement des faits exposés avec détermination.

Ce vingt-quatrième volet s'achève sur un message d'espoir : en se rassemblant, en refusant le silence et en protégeant les plus vulnérables, il est encore possible de faire reculer l'agenda imposé.

> *La vidéo ci-dessous couvre les parties 20 à 27 du documentaire **La Suite de la Chute de la Cabale**. Pour accéder directement à la **partie 24**, avancez jusqu'à **1 h 56 min 00 s**.*

Source : Fall of the Cabal Official

INDEX SOMMAIRE COMPLET DU DOSSIER DÉPLIER +

← VOLET PRÉCÉDENT N°23
Covid-19 – Des lanceurs d'alerte dénoncent des meurtres dans les hôpitaux

N°25 VOLET SUIVANT →
Covid-19 – Le programme de torture à l'échelle mondiale

À lire aussi

La Suite de la Chute de la Cabale – Partie 23 : Covid-19 – Des lanceurs d'alerte dénoncent des meurtres dans les hôpitaux

La Suite de la Chute de la Cabale – Partie 22 : Covid-19 – Argent et meurtres dans les hôpitaux

La Suite de la Chute de la Cabale – Partie 17 : Dépeuplement – Outil d'extinction n° 10 : la vaccination

La Suite de la Chute de la Cabale – Partie 26 : Covid-19 – Un génocide déguisé

La Suite de la Chute de la Cabale – Partie 21 : Covid-19 – La vérité cachée sur les prélèvements nasaux

La Suite de la Chute de la Cabale – Partie 14 : Dépeuplement – Les 4 premiers outils d'extinction sur 10

Tags: ivermectine | janet ossebaard | La Chute de la Cabale | obligation vaccinale | vaccin Covid

Fail This Common Sense Test
90s cartoons, random facts, zero pressure. Think you're sharp? Prove it free, right now.

Test Your USA Knowledge
30 true/false questions, 9 minutes, free. See your rank now
Start Quiz

Tendances

Europe : une loi mettant fin à la liberté financière

Morte pendant 24 minutes, elle témoigne : « Je n'ai vu ni tunnel, ni lumière mais… »

La Suite de la Chute de la Cabale – Partie 21 : Covid-19 – La vérité cachée sur les prélèvements nasaux

Ce voyant révèle ce qu'il perçoit pour la France en 2032 (troublant) | Alexis Tournier